



PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Le Bassin d'Aurillac, le Carladès et
la Chataigneraie s'engagent
pour la transition écologique



STRATÉGIE TERRITORIALE

un avenir ensemble



Syndicat Mixte
du SCoT du
BASSIN D'AURILLAC
du CARLADÈS et de
la CHÂTAIGNERAIE



AURILLAC
AGGLO



Carladès
Communauté de Communes



Châtaigneraie
CANTALIENNE



Juillet 2025



STRATÉGIE TERRITORIAL AIR ÉNERGIE CLIMAT

INTRODUCTION : UNE VISION POUR L'AVENIR

UNE ACTION COLLECTIVE

POURQUOI AGIR

MÉTHODOLOGIE

AXES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE ET OBJECTIFS TERRITORIAUX

HABITAT ET URBANISME

MOBILITÉ

AGRICULTURE ET FORET

ECONOMIE LOCALE ET CONSOMMATION

NOUVELLES ENERGIES

OBJECTIFS ET TRAJECTOIRE POUR LE TERRITOIRE À 2030 ET 2050

PAGE 146

PAGE 148

PAGE 149

PAGES 150-151

PAGES 152 À 154

PAGE 155

PAGE 159

PAGE 163

PAGE 167

PAGE 172

PAGE 176



La stratégie Plan climat : un outil de territoire

Objectif : définir la vision du territoire pour l'avenir

- Le territoire propose **1 stratégie commune pour tout le territoire, mais déclinée par EPCI**. En effet, la concertation avec les membres du Club Climat (citoyens et acteurs du territoire) et les élus intercommunaux a permis de mettre en évidence des enjeux locaux, avec des spécificités géographiques selon les thématiques. Les 3 EPCI s'accordent donc via cette stratégie sur une vision commune.
- Les plans d'actions définis début 2020 seront pour certains communs et pour d'autres spécifiques aux différentes parties du territoire.

Ainsi cette stratégie donne :

- **Des objectifs à long terme pour renforcer la dynamique**
- **Une reconnaissance de l'ambition en donnant une trajectoire à la hauteur de la labellisation « TEPOS-COT – Territoire à Energie POSitive »**
- **Des ordres de grandeurs pour mobiliser tous les acteurs et tous les secteurs**

La stratégie Plan climat : un outil de territoire

Objectif : définir la vision du territoire pour l'avenir

→ Identifier les priorités et les objectifs pour le territoire....

...qui seront déclinés de façon plus opérationnelle dans le plan d'action.

- Se fixer des objectifs **cohérents** avec les enjeux du territoire, et en phase avec les ambitions régionales et nationales et avec les enjeux globaux
- Prendre en compte les forces et faiblesses du territoire afin de fixer des objectifs qui soient **pertinents, ambitieux et atteignables**
- Adopter une **vision systémique** des enjeux du territoire, qui assurera la cohérence des actions menées dans le cadre du PCAET
- Obtenir une feuille de route avec des axes d'actions prioritaires, qui guideront l'élaboration du programme d'actions.

La stratégie Plan climat : une implication de tous est nécessaire

Une action collective nécessaire

Le territoire du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataigneraie souhaite proposer des objectifs à la hauteur des enjeux pour son territoire. Les enjeux climatiques et énergétiques sont des problématiques fortes, actuelles et futures, c'est pourquoi le territoire souhaite un engagement fort sur le sujet, déclinés par les ambitions proposées. Ces objectifs aideront à déterminer les actions planifiées sur les 6 prochaines années.

Cependant, ces objectifs concernent tout le territoire, et les collectivités ne pourront atteindre cette ambition avec leurs seuls moyens. Les communautés de communes et d'agglomération du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataigneraie souhaitent impliquer tous les acteurs dans ce Plan Climat :

- Dans un premier temps en leur permettant de s'approprier les objectifs sectoriels
- Dans un second temps en communiquant sur le plan d'action co-construit lors de différents ateliers thématiques

Pourquoi agir ?

Des conséquences du changement climatique déjà présentes



Un coût de l'inaction très élevé

« *Le Plan Climat, ça coûte de l'argent ?* »

- La dépense énergétique du territoire s'élève à **160 M€ / an**, soit **2000 € / habitant**
et pourrait s'élever à plus de **300 M€/an soit 3700 € / habitant** en 2030 sur le territoire
- Si rien n'est fait, l'adaptation au changement climatique et la gestion de ses conséquences couteront **entre 120 et 156 millions d'euros chaque année d'ici à 2030 (entre 1500€ et 2000€ / habitant)**

Méthode : Élaboration de la stratégie

La stratégie du territoire se construit sur la base :

- Des enjeux identifiés par le diagnostic territorial
- Des potentiels d'actions évalués pour chaque secteur
- Des dynamiques locales déjà en cours sur le territoire
- Du retour du Club Climat lors des ateliers de partage du diagnostic
- Des axes priorités

Cette stratégie a été discutée collectivement en réunion de travail avec les élus du territoire BACC le 05 décembre 2019. Le déroulé de cette réunion comprend :

- La priorisation des enjeux issus du diagnostic (et déjà partagés lors de 3 Ateliers du Club Climat)
- La modélisation de la trajectoire Energie et GES pour le territoire, en réfléchissant d'abord aux objectifs opérationnels sur les secteurs phares de l'habitat et de la mobilité, puis en ajustant si besoin les résultats



Méthode : Élaboration de la stratégie

La stratégie définie sur le territoire BACC collectivement, comporte :

- Des **axes structurants**



- Une feuille de route pour guider l'élaboration du programme d'action
- Pour se projeter dans une vision long terme

- Des **objectifs** chiffrés :

- Les **objectifs chiffrés à long terme** (2050) : une vision pour le territoire, mais restent limités dans leur précision, du fait de la difficulté à modéliser le territoire et le contexte technico-économique à cet horizon.
- Les **objectifs chiffrés** à 2030 : un point d'étape plus concret que 2050. Ils seront déclinés dans les actions retenues pour les 6 ans à venir.
 - Guider la mise en œuvre du plan d'action
 - Évaluer la mise en œuvre des actions par rapport à des résultats attendus pour l'ensemble du territoire et de ses acteurs (à 3 ans et 6 ans)
- Les **objectifs opérationnels** :
 - La traduction de l'action territoriale
 - Des éléments pour mobiliser tous les acteurs
 - La concrétisation des objectifs énergie – CO₂ de la stratégie et le lien avec le programme d'action adopté.



Axes stratégiques du territoire et objectifs territoriaux

Un plan climat autour de 3 objectifs principaux

3 objectifs principaux

I. Réduire la facture énergétique du territoire



- **Réduire les consommations énergétiques de 25% d'ici 2030**



- **Augmenter la part des énergies locales et renouvelables à 40% de la consommation d'ici 2030**



II. Anticiper et préparer le territoire au changement climatique pour préserver la qualité de vie du territoire

III. Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique



- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% d'ici 2030**

Remarque : Ces objectifs globaux pour le territoire résultent de la modélisation de l'ambition secteur par secteur.

Un plan climat autour de 5 axes structurants

5 axes sur lesquels le territoire s'engage :



I. Des logements éco-rénovés et un urbanisme durable



II. Des mobilités partagées, collectives et actives accessibles à tous



III. Une activité agricole locale exemplaire et résiliente face aux dérèglements climatiques



IV. Une économie locale qui s'engage durablement et des savoirs-faires orientés vers la transition énergétique du territoire, encouragée par une consommation locale responsable



V. Une production d'énergie qui valorise les ressources locales et renouvelables du territoire

Avec 2 principes transverses :



- La communication et la sensibilisation
- La mobilisation et l'accompagnement des acteurs et citoyens du territoire

Habitat et urbanisme



Les axes d'actions prioritaires

Axes d'actions	Niveau de priorité
Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	***
Remodeler l'aménagement via un renouvellement urbain, une réhabilitation des logements vacants et des constructions exemplaires	***
Développer les nouvelles énergies individuelles et collectives	**
Favoriser des usages domestiques plus sobres en énergie	**
Changer les systèmes de chauffage	**



Objectifs proposés aux acteurs du territoire d'ici à 2030

- 50% du parc de logements collectifs rénové (6000 logements)
 - Aurillac Agglo : 5 500 logements
 - Cère et Goul en Carladès : 160 logements
 - Chataigneraie Cantalienne : 320 logements
- 24% du parc résidentiel individuel rénové (6000 logements)
 - Aurillac Agglo : 3 500 logements
 - Cère et Goul en Carladès : 430 logements
 - Chataigneraie Cantalienne : 2100 logements
- Habitudes de sobriété énergétique dans 100% des foyers (37 500 foyers)
 - Aurillac Agglo : 25 700 foyers
 - Cère et Goul en Carladès : 2200 foyers
 - Chataigneraie Cantalienne : 9600 foyers
- 50% des chauffages sont décarbonés (10 000 logements concernés) avec une priorité sur les chauffages au fioul
 - Aurillac Agglo : 6 800 chauffages
 - Cère et Goul en Carladès : 600 chauffages
 - Chataigneraie Cantalienne : 2600 chauffages



Objectifs du secteur résidentiel



Consommations d'énergie	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-1,1%/an	-2,7%/an	-3,6%/an	-24%	-52%
Objectif SRADDET				-23%	-47%



Émissions de gaz à effet de serre	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-3,1%/an	-8,9%/an	-11,4%/an	-61%	-95%
Objectif SRADDET				-54%	-95%

Mobilité



Les axes d'actions prioritaires

Axes d'actions	Niveau de priorité
Renforcer l'attractivité et développer le réseau de transports collectifs, routiers comme ferroviaires	***
Mutualiser les déplacements par le covoiturage et l'autopartage, afin de limiter l'utilisation de la « voiture solo »	***
Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	**
Diminuer l'impact des poids lourds	**
Diminuer l'impact des trajets résiduels intra-territoriaux	*
Limiter les besoins de déplacements en facilitant le télétravail et en développant des services et commerces de proximité	*
Optimiser la logistique de proximité pour le transport de marchandises	*



Objectifs proposés aux acteurs du territoire d'ici à 2030

- Part modale des transports collectifs :
 - Aurillac Agglo : + 10 points
 - Cère et Goul en Carladès : + 3 points
 - Châtaigneraie Cantalienne : + 3 points
- Taux de remplissage des voitures particulières : 2 personnes / voitures
- Part modale des transports doux multipliée par 2
 - Aurillac Agglo : + 10 points
 - Cère et Goul en Carladès : + 5 points
 - Châtaigneraie Cantalienne : + 5 points
- 70% des conducteurs pratiquent l'écoconduite
- 20% des véhicules sont renouvelés vers des véhicules à faible consommation et/ou vers des carburants renouvelables
- Diminution des besoins de déplacements :
 - Aurillac Agglo : -5 % (320 km de moins / habitant / an)
 - Cère et Goul en Carladès : -2 % (250 km de moins / habitant / an)
 - Châtaigneraie Cantalienne : -2 % (150 km de moins / habitant / an)



Objectifs du secteur des transports



Consommations d'énergie	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	0%/an	-3,6%/an	-4,3%/an	-31%	-58%
Objectif SRADDET				-15%	-33%



Émissions de gaz à effet de serre	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-0,5%/an	-4,1%/an	-5,6%/an	-34%	-97%
Objectif SRADDET				-29%	-97%

Agriculture et forêt



Les axes d'actions prioritaires

Axes d'actions	Niveau de priorité
Adapter l'agriculture aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier face aux sécheresses et pénuries d'eau	***
Favoriser un changement des pratiques et des mutations de modèles agricoles	**
Valoriser la biomasse vers des filières locales d'énergie ou de biomatériaux	**
Limitation de l'artificialisation des terres agricoles et naturelles	***
Adapter la forêt aux conséquences du dérèglement climatique	**
Diversification de la production locale	**
Diminuer la consommation d'énergie des transports et engins agricoles	*



Objectifs proposés aux acteurs du territoire d'ici à 2030

- 75% des cultures développent des pratiques agricoles durables : non-labour, semi direct, moins d'intrants, culture de légumineuses... (4 850 ha environ)
- 60% des élevages collectent les effluents disponibles à la méthanisation (en tenant compte de la faible disponibilité des effluents)
- 1/3 des élevages (équivalent à 60 000 bovins) adoptent des pratiques de modèle durable d'élevage : alimentation locale, réduction de la teneur en protéines...
- 1/3 des prairies temporaires deviennent des prairies permanentes (13 800 ha)



Objectifs du secteur agricole



Consommations d'énergie	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	0%/an	-0,8%/an	-2%/an	-8%	-33%
Objectif SRADDET				-18%	-37%



Émissions de gaz à effet de serre	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	+0,2%/an	-0,9%/an	-1%/an	-9%	-18%
Objectif SRADDET				-12%	-46%

Économie locale et consommation



Les axes d'actions prioritaires

Axes d'actions	Niveau de priorité
Favoriser une consommation locale et responsable	**
Favoriser une alimentation locale et les circuits courts	**
Encourager les artisans à prendre part à la transition énergétique, par le développement des compétences et les débouchés locaux	**
Inciter une dynamique économique locale innovante et durable	**
Optimiser la gestion des déchets	**
Adapter le tourisme au dérèglement climatique	*



Objectifs pour le secteur industriel



Consommations d'énergie	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-6,7%/an*	-0,6%/an	-1,1%/an	-6%	-20%
Objectif SRADDET				-3%	-7%



Émissions de gaz à effet de serre	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-10,4%/an*	-2,7%/an	-7,7%/an	-24%	-81%
Objectif SRADDET				-24%	-81%

*forte diminution principalement due à une baisse d'activité industrielle plutôt qu'à des efforts de réduction des consommations d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre



Objectifs pour le secteur tertiaire



Consommations d'énergie	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-0,2%/an	-2,3%/an	-3,4%/an	-21%	-50%
Objectif SRADDET				-12%	-27%



Émissions de gaz à effet de serre	Variation passée 2005-2016	Objectif 2020-2030	Objectif 2030-2050	Objectif à 2030 par rapport à 2016	Objectif à 2050 par rapport à 2016
Scénario BACC	-2,5%/an	-7,4%/an	-10,1%/an	-54%	-95%
Objectif SRADDET				-54%	-95%



Objectifs proposés aux acteurs du territoire d'ici à 2030

- 30% des établissements industriels (30 établissements) appliquent des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique
- 30% des établissements industriels (30 établissements) remplacent les énergies fossiles par des énergies décarbonées
- **Secteur tertiaire :**
 - 1/3 des bâtiments tertiaires sont rénovés et dont les usagers appliquent des écogestes : les bâtiments publics (administrations, scolaires...) sont concernés par cet engagement.
 - Aurillac Agglo : 315 000 m² *
 - Châtagneraie Cantalienne : 45 000 m² *
 - Cère et Goul en Carladès : 19 000 m² *
 - Objectif sur les bâtiments publics : 80%
- **Transport des professionnels :**
 - 20% de véhicules à faible consommation et/ou vers des carburants renouvelables pour le transport professionnel (poids lourds et véhicules utilitaires)
 - Diminution du besoin de transports de marchandises (distance et/ou tonnage) : -5%

* Objectifs à préciser : surfaces estimées, à titre indicatif pour différencier l'ampleur de l'effort

Nouvelles énergies

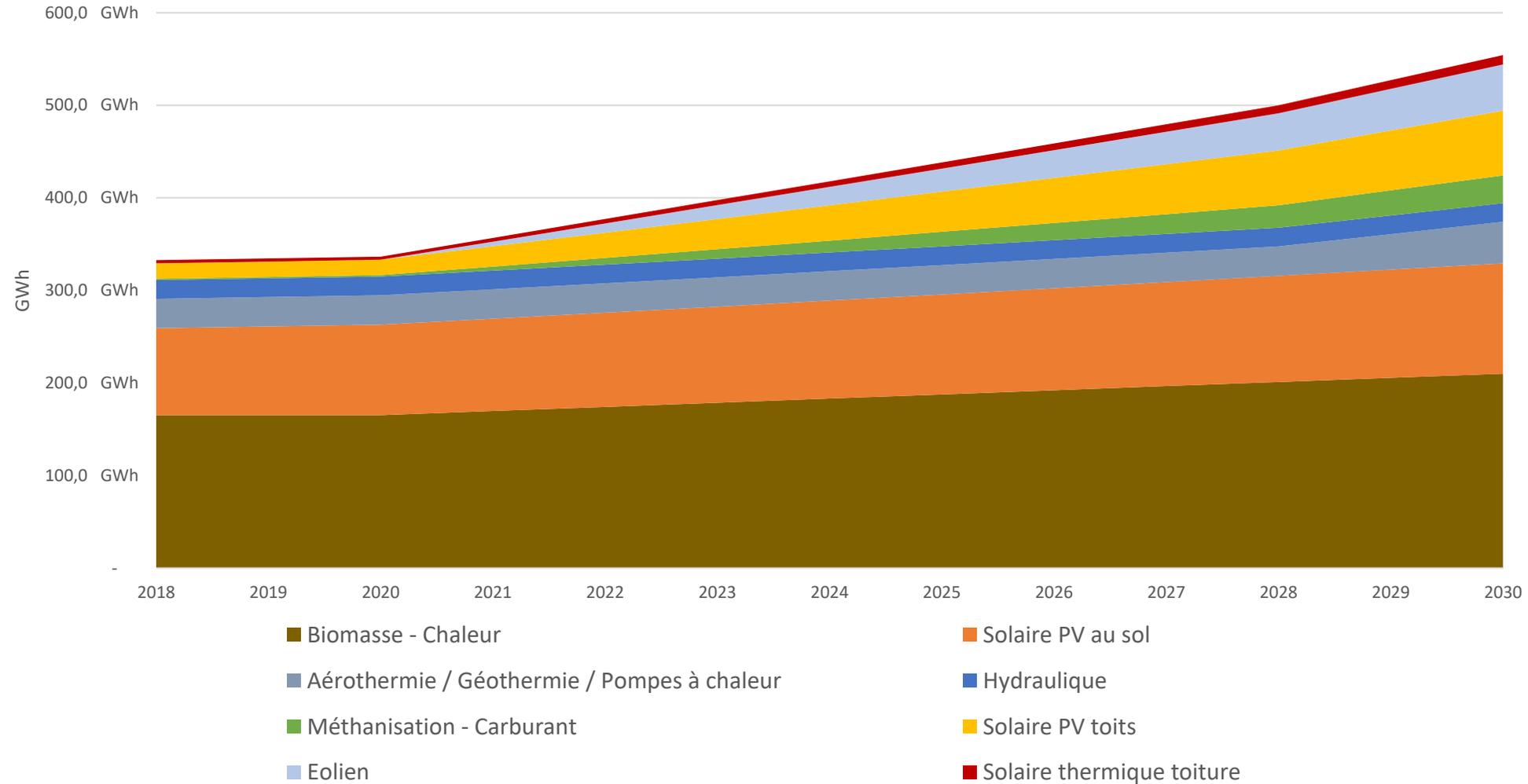


Les axes d'actions prioritaires

Axes d'actions	Niveau de priorité
Développer la production d'électricité photovoltaïque	***
Développer la production de chaleur	***
Développer la production de biogaz	***
Encourager le développement de l'autoconsommation et des modèles de stockage	***
Développer l'éolien	*
Valoriser la production d'hydroélectricité	**



Objectif évolution des productions ENR par type d'énergie





Objectifs proposés aux acteurs du territoire d'ici à 2030

Production de 543* GWh d'énergies renouvelables en 2030, soit 120 GWh de plus qu'en 2016 (423 GWh hors Hydro >4,5MW)).

Cela correspond à, d'ici 2030 :

- 3 GWh de biogaz (méthanisation : production de biogaz) , soit 4 petits méthaniseurs
- 229 GWh d'électricité
 - Environ 8 éoliennes (50 GWh)
 - Une production constante d'hydroélectricité : 20 GWh
 - Une production développée de photovoltaïque au sol (fermes solaires) : 89 GWh (25 GWh de plus)
 - Photovoltaïque sur toiture : 8000 foyers (ou 16 000 m²) couvertes des panneaux photovoltaïques (+53 GWh pour atteindre 70 GWh)
- 311 GWh de chaleur (bois-énergie, solaire thermique en toiture, géothermie/aérothermie) :
 - 3500 foyers supplémentaires utilisent du bois-énergie pour se chauffer (260 GWh soit une augmentation de 46 GWh)
 - 4600 foyers avec des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire (5 GWh soit 1,8 GWh supplémentaires)
 - 4000 foyers avec une pompe à chaleur (46 GWh soit 18 GWh supplémentaires)

Par rapport à la consommation d'énergie visée en 2030, cela représente 42% d'énergie renouvelable.

* On notera qu'en 2022 cet objectif est déjà atteint. Restera à maintenir et renforcer cet objectif, et à travailler sur les questions de sobriété

*Les installations de très puissance (>4,5 MW) ne sont pas comptabilisées

Objectifs et trajectoire pour le territoire à 2030 et 2050

Objectifs du territoire

Objectifs à 2026, 2030 et 2050



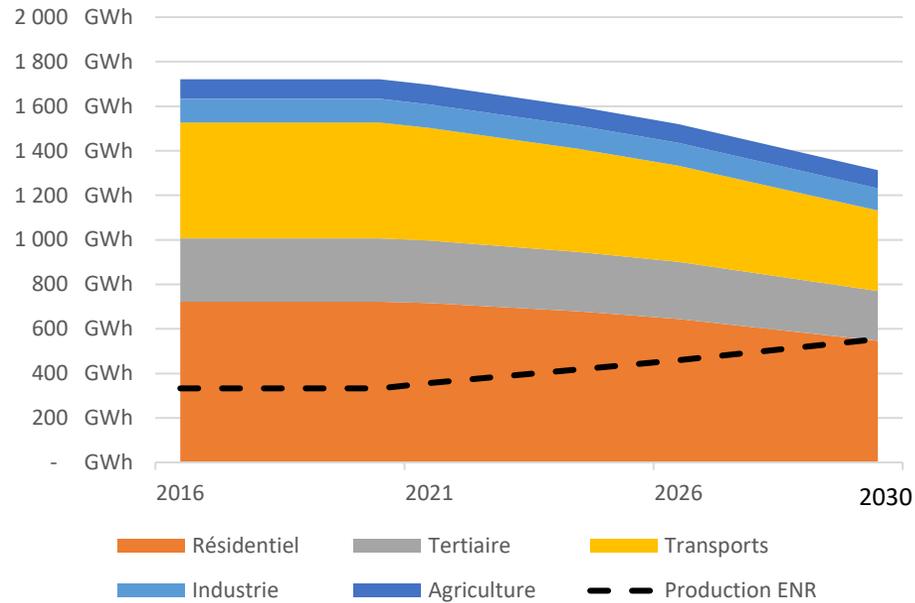
2026	Consommation réduite de 12%	Production = 30% de la consommation
2030	Consommation réduite de 24%	Production = 42% de la consommation
2050	Un territoire à énergie positive (en 2050 : Consommation réduite de 51% et Production = 109% de la consommation)	



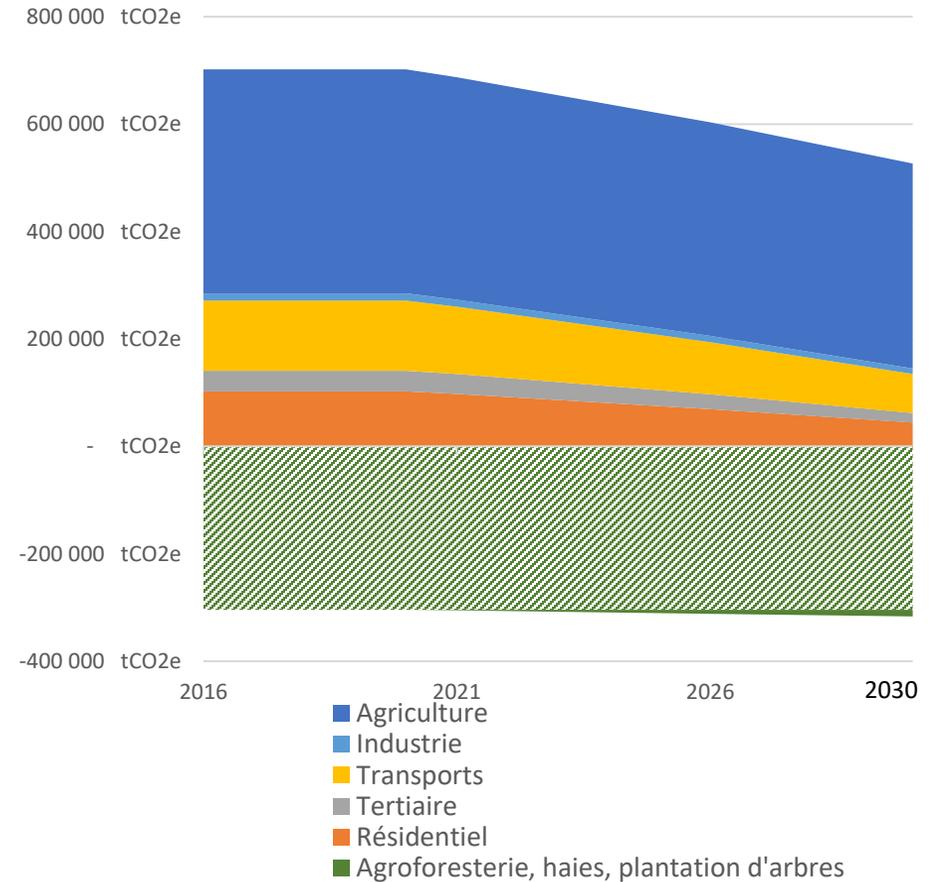
2026	Émissions de GES réduites de 13%	Séquestration = 51% des émissions (+8 points)
2030	Émissions de GES réduites de 24%	Séquestration = 59% des émissions (+16 points)
2050	Un territoire qui absorbe 91% de ses émissions de gaz à effet de serre (Réduction de 43% des émissions de GES)	

Trajectoire 2016-2030

Consommations d'énergie (scénario retenu)



Emissions de gaz à effet de serre (scénario retenu)



Trajectoire 2016-2030



Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	-0,8%	-8%
Résidentiel	-2,7%	-24%
Tertiaire	-2,4%	-21%
Transports	-3,6%	-31%
Industrie	-0,6%	-6%
Total	-2,7%	-24%

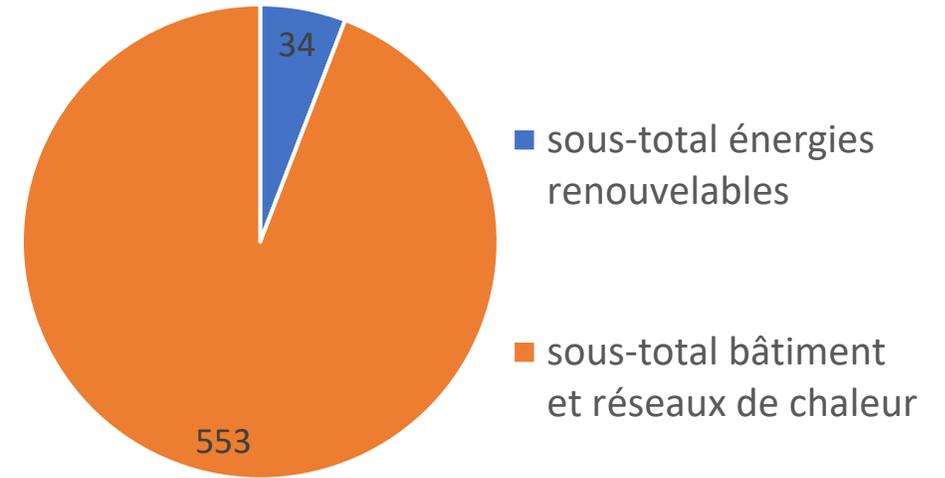


Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	-0,9%	-9%
Résidentiel	-8,9%	-61%
Tertiaire	-7,4%	-54%
Transports	-4,1%	-34%
Industrie	-2,7%	-24%
Total	-1,9%	-24%

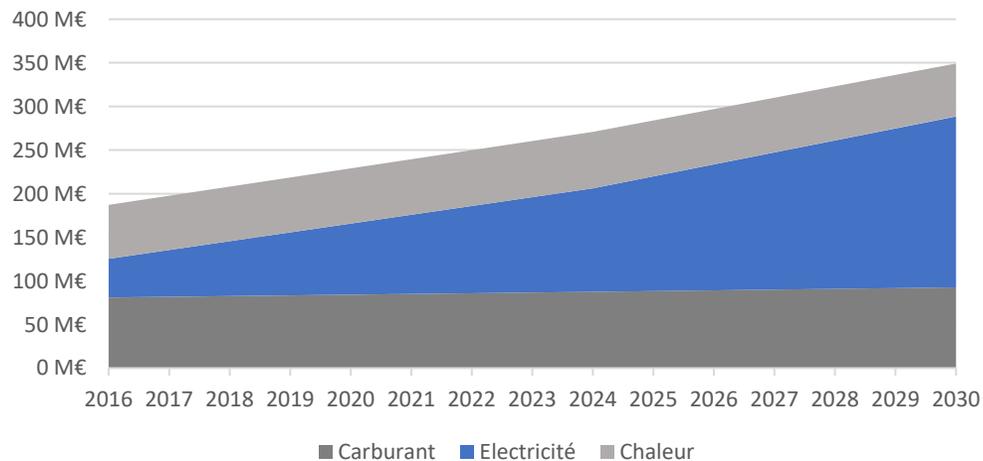
Des bénéfices économiques

- Entre 550 et 600 ETP nécessaires sur le territoire
(source : outil TETE)
- Réduction de la facture énergétique de 54% par rapport à un scénario de l'inaction en 2030

Emploi local pour la transition énergétique (ETP)



Facture énergétique sans action



Facture énergétique avec action

